



ACTUALITÉ

L'IATA annonce un événement d'approvisionnement en unités d'émissions admissibles à l'intention des compagnies aériennes

24 septembre 2024 (Miami, É.-U.) – L'Association du transport aérien international (IATA) a annoncé, lors du Symposium mondial sur la durabilité, que les compagnies aériennes auront l'occasion d'acheter des unités d'émissions admissibles lors d'un événement sur mesure consacré aux échanges de carbone de l'aviation qui aura lieu au quatrième trimestre de 2024. L'événement est organisé par l'IATA, en collaboration avec l'État du Guyana, Mercuria et Xpansiv, et il sera ouvert à toutes les compagnies aériennes.

Les unités d'émissions admissibles offertes seront utilisables par les compagnies aériennes pour remplir leurs obligations de compensation dans le cadre de la phase 1 du [Régime de compensation et de réduction de carbone pour l'aviation internationale \(CORSA\)](#). Ces obligations couvrent le trafic de la période 2024-2026. Les unités d'émissions doivent être annulées avant le 31 janvier 2028.

L'événement offre une importante occasion d'approvisionnement dans un contexte de rareté des unités d'émissions admissibles du CORSA. Actuellement, l'État du Guyana est la seule source de ces unités d'émissions. L'IATA prévoit que les compagnies aériennes vont avoir besoin de 64 à 162 millions d'unités d'émissions durant la phase 1 du CORSA, selon l'évolution du trafic. Le Guyana a déjà vendu une partie des 7 millions d'unités émises et un volume indéterminé sera disponible lors de l'événement d'approvisionnement. « C'est la première fois qu'un tel événement est organisé, et il n'aurait pu l'être avant. Les États se sont entendus sur le CORSA, mais à ce jour, le Guyana est le seul pays qui s'acquitte de son obligation de rendre disponibles les crédits de carbone nécessaires. Le CORSA est essentiel aux efforts de décarbonation de l'aviation, et cet événement sera la sonnerie de clairon nécessaire appelant les États à rendre possible la conformité des compagnies aériennes en émettant des unités d'émissions admissibles », déclare Marie Owens Thomsen, économiste en chef et vice-présidente principale de l'IATA responsable de la durabilité.

L'événement est une étape importante du développement d'un marché efficace des unités d'émissions admissibles, dont la mise en circulation anticipée (avant les dates limites de déclaration) est essentielle pour promouvoir la fluidité et la transparence, et prévenir une bousculade tardive vers les stocks limités, ce qui pourrait accroître considérablement les coûts de décarbonation des compagnies aériennes, sans procurer davantage de bénéfices.

« Il a fallu beaucoup d'efforts pour établir la capacité de générer des unités d'émissions admissibles dans le cadre du CORSA. Le Guyana est fier d'y contribuer, mais nous voulons aussi voir apparaître un marché vaste et actif. Plusieurs autres pays ont réalisé des progrès en vue de la création de stocks de crédits, mais avant de s'engager à aller plus loin, ils veulent voir dans quelle mesure le



marché générera des résultats. En tant que précurseur dans le marché, nous voulons prouver aux autres pays qu'il est dans leur intérêt d'aller de l'avant. Ils doivent avoir confiance qu'ils recevront des prix équitables pour leurs crédits et que l'accélération du travail à faire en vaut la peine. Cet événement d'approvisionnement est une autre occasion de susciter cette confiance », a déclaré Pradeepa Bholanath, directrice principale, Changements climatiques, ministère des Ressources naturelles du gouvernement du Guyana.

À propos des unités d'émissions admissibles

Dans le cadre du CORSIA, les compagnies aériennes doivent acheter et annuler des unités d'émissions pour compenser l'augmentation des émissions de CO₂ couvertes par le régime. Pour optimiser les réductions d'émissions de CO₂ associées au CORSICA, les États doivent offrir une quantité suffisante d'unités d'émissions. Les crédits de compensation de carbone qui satisfont certains critères définis par l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) sont appelés unités d'émissions admissibles du CORSIA (acronyme anglais : EEU). Elles sont calculées pour équivaloir à une tonne d'émissions de CO₂ générée par les programmes de réduction des émissions qui sont conformes aux stricts critères d'admissibilité approuvés par l'OACI. En même temps, les pays hôtes doivent autoriser l'usage de ces unités aux fins du CORSIA en procédant aux ajustements correspondants, afin que ces unités ne soient pas doublement réclamées aux fins de la contribution déterminée au niveau national en vertu de l'Accord de Paris sur la CCNUCC.

À propos d'ACE

Le système Aviation Carbon Exchange, ou ACE, est un marché centralisé pour les unités d'émissions admissibles du CORSIA, où les compagnies aériennes et d'autres intervenants de l'aviation peuvent négocier des réductions d'émissions de CO₂ à des fins de conformité ou de compensation volontaire. Les échanges sont effectués au moyen de la plateforme de négociation CBL de Xpansiv, offrant une destination sûre et intuitive pour l'accès par les compagnies aériennes à des données en temps réel avec pleine transparence des prix.

Les échanges des compagnies aériennes sur la plateforme ACE profitent des systèmes de règlements financiers et de la Chambre de compensation de l'IATA, ce qui assure le versement des fonds sans heurt et sans risque. Les échanges sont ouverts à toutes les compagnies aériennes, qu'elles soient membres de l'IATA ou non, et aux autres intervenants de l'aviation, y compris les aéroports et les avionneurs. De plus, les échanges sont accessibles aux participants au marché du carbone qui veulent inscrire leurs réductions d'émissions conformes au CORSIA.

À propos de l'événement

Les compagnies aériennes auront la possibilité d'acheter des crédits admissibles dans le cadre de la phase 1 du CORSIA par l'intermédiaire du programme REDD du Guyana, émis selon la norme ART TREES et fournis par Mercuria.

Les compagnies aériennes pourront anonymement exprimer leur intérêt pour les crédits sur la plateforme ACE. L'achat des crédits sera effectué au moyen de la plateforme à la fin de l'événement, avec l'option d'utiliser pour les paiements la Chambre de compensation de l'IATA ou un compte FBO (au profit de) ouvert au nom de la compagnie aérienne. Mercuria pourra aussi offrir des options de transaction pour des achats futurs et sur plusieurs années.



À propos du CORSIA

Le CORSIA est le seul mécanisme mondial basé sur le marché relatif aux émissions de CO₂ de l'aviation internationale. Le CORSIA est mis en œuvre en trois phases, soit une période initiale volontaire (2021-2026), suivie d'une période obligatoire commençant en 2027 pour la plupart des pays. Ce régime exige aussi que les compagnies aériennes surveillent, déclarent et vérifient leurs émissions pour en assurer la transparence.

Pour en savoir plus sur le CORSIA, veuillez consulter le [Manuel du CORSIA](#) de l'IATA (en anglais).

- IATA -

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec :

Communications corporatives

Tél. : +41 22 770 2967

Courriel : corpcomms@iata.org

Notes aux rédacteurs :

- L'IATA (Association du transport aérien international) représente quelque 330 compagnies aériennes qui assurent plus de 80 % du trafic aérien mondial.
- Vous pouvez visiter notre page X (anciennement Twitter) – <https://x.com/iata> – pour être au courant des annonces, des politiques et d'autres informations importantes.
- [Fly Net Zero](#)